

EURODEFENSE

CONSEIL des PRÉSIDENTS

LISBONNE

Mercredi 13 et vendredi 15 avril 2016 Co-présidence : EuroDéfense-Portugal et EuroDéfense-France

Relevé de décisions

(version initiale -07 05 2016- non encore approuvée par les Présidents)

- <u>P.J.</u>: 1.- Liste des participants à la réunion du Conseil à Lisbonne.
 - 2.- Planification des activités EURODEFENSE (éd.26 04 2016).
 - 3.- Liste récapitulative des Groupes de travail européens (GTE)-(éd. 26 04 2016).
 - 4.- Réseau EURODEFENSE/ Network

Le Conseil exprime ses regrets pour les absences d'ED-CZ, Grèce, Italia, Luxembourg, Magyarország and Romania.

1.- Approbation du Relevé des décisions du Conseil prises à Luxembourg.

Le Relevé de décisions –daté 5 janvier 2016- du Conseil des Présidents tenu à Luxembourg le 14 novembre 2015 est approuvé sans aucune modification.

2.- Organisation et fonctionnement d'EURODEFENSE.

2.0.- Secrétaire général EURODEFENSE

EuroDéfense-France, qui assure le Secrétariat général réseau jusqu'en 2018 (cf relevé de décisions du 3 mai 2014 - § 2.1), informe le Conseil que l'amiral Gilles Combarieu succèdera au général Jean Guinard comme Secrétaire général à compter du 15 avril 2016.

2.1.- Associations nationales.

2.1.1.- EuroDéfense-CZ

L'Association est active mais n'a pas pu participer à la réunion de Lisbonne.

2.1.2.- EuroDéfense-France

Comme annoncé à Luxembourg, le Bureau de l'association a été renouvelé : l'Ingénieur général Patrick Bellouard a succédé au général Jean-Paul Perruche comme président, et le général Patrice Mompeyssin à l'amiral Gilles Combarieu comme Secrétaire général.

Le Conseil décide de saluer le général Perruche et de lui exprimer sa gratitude pour son engagement au profit d'EURODEFENSE en lui adressant une lettre signée par tous les Présidents.

2.1.3. EuroDéfense- Italia

Il n'y a toujours pas de président ; l'ambassadeur Calamia, vice-président, maintient le contact mais l'association n'a aucune activité . Un groupe de jeunes italiens étaient prêts à relancer l'association mais n'a pas eu l'agrément de l'Ambassadeur Calamia. Le Conseil demande à tous ceux qui connaissent Pietro Calamia, en particulier à l'Ambassadeur Francisco Fabregas, de le contacter pour le presser de relancer ED-Italia.

2.1.4..- EuroDéfense-Luxembourg

L'association a fait un très gros travail pour l'organisation des RIE du mois de novembre 2015. Malheureusement depuis il n'y a pas eu de contact.

2.1.5. EuroDéfense-Magyarorzsàg

Plus de contact avec cette association depuis 2013.

2.1.6.- EuroDéfense-Romania

L'association a des difficultés pour participer aux réunions mais réaffirme régulièrement son attachement au réseau.

2.2.- Extension du réseau

Le Secrétaire général rappelle que cinq associations sur quatorze ne sont pas présentes à Lisbonne : faut-il chercher à étendre le réseau ?

Les présidents veulent étendre le réseau. Plusieurs méthodes sont suggérées :

Chercher à organiser un événement dans le pays de la présidence de l'UE.

Utiliser les bons documents produits par le réseau pour attirer de nouveaux venus.

Ne pas mettre le poids de la recherche uniquement sur le secrétaire général.

Inviter un représentant de l'UE aux prochaines RIE et au Conseil des présidents.

Continuer à organiser des réunions de jeunes.

Bien diffuser les documents élaborés par notre réseau.

Besoin des commentaires de tous sur les rédactions initiales pour avoir de bons documents.

Faire venir la presse aux RIE.

Créer des liens entre les EuroDéfense et les think-tanks.

Utiliser les contacts de certaines associations :

Belgique vers la Suède et Allemagne vers la Pologne.

Approcher les membres du COPS pour avoir leur avis sur la façon d'approcher les pays non représentés.

Besoin de contact physique donc de budget voyage.

2.3. - Site internet EURODEFENSE

EuroDéfense-France, en présidence du groupe, fait savoir que le site est de plus en plus consulté.

Cependant:

Certaines associations n'ont pas de lien avec le site réseau.

Il faut un représentant désigné par association, ce qui n'est pas encore le cas.

Il faut améliorer le site d'accueil en mettant de bons documents sur le site.

Robin Ashby recommande d'utiliser les « tweets » comme en Grande-Bretagne.

A propos du règlement des coûts, supportés jusqu'à présent par ED-France (environ 700 euros/an), le Conseil rappelle la décision de recourir aux contributions volontaires des associations nationales, d'ailleurs déjà versées par certaines.

2.4.- Communication – Information – visibilité

2.4. 1.- « Compendium »

Le Conseil demande au Secrétaire Général du réseau de faire un compendium des dernières études d'EURODEFENSE pour en faciliter la présentation.

2.4.2.- Annuaire

Le Conseil approuve la proposition du Secrétaire général d'éditer de version 2016 de l'annuaire. Les mises à jour des associations doivent lui être expédiées avant le 30 juin.

3.- Travaux du réseau EURODEFENSE

3.1.- Cycle 2015-2016

3.1.1.- RIE 2015

Le Conseil remercie ED-Luxembourg pour l'organisation des RIE en novembre 2015. Le Secrétaire Général rappelle qu'il n'a pas reçu les actes des RIE.

3.1.2.- Groupes permanents-Observatoires

Observatoire Bassin Méditerranéen

EuroDéfense-Espana a produit deux très intéressants documents sur la Lybie et la Tunisie.

Le Conseil décide de les mettre sur les sites internet.

L'amiral Feldt propose de mettre en place un observatoire pour l'Arctique. Le Conseil ne relève pas cette proposition.

3.2.- Les Groupes de Travail EURODEFENSE (GTE)

3.2.1 GTE 17 (ED-UK) » Cyber security »

Le rapport final n'a pas été diffusé. Jhon Howe rappelle la difficulté à faire l'équilibre entre sécurité et vie privée. Le Conseil décide de diffuser le rapport à Bruxelles.

3.2.2 GTE 18bis MEED-BITD (ED-FR)

Patrick Bellouard, représentant la France en présidence, demande aux délégations de porter une grande attention aux conclusions du « Group of Personalities (GoP) report », qui établit clairement que l'Europe a un besoin légitime d'autonomie et que l'un des outils pour acquérir cette autonomie est le financement par l'UE de projets de R&T militaires. Ce rapport sera présenté plus en détail par Ernst van Hoek. Toutefois, Patrick Bellouard considère qu'il faut aller plus loin en proposant que l'UE puisse financer des programmes de R&D militaire, de façon à pouvoir répondre aux besoins capacitaires de l'UE.

Lutz Feldt estime que le financement de programmes de R&D est possible en prenant exemple sur Galiléo, mais sur des programmes spécifiques en allant pas à pas, et non sur la R&D en général.

Ernst van Hoeck présente ensuite le « Group of personalities paper ».. En conclusion il insiste sur le rôle de l'AED même si il y a financement par la Commission.

Willy Herteleer rappelle que ce document s'intéresse au financement de la R&T et que c'est au GT18 de l'appliquer à la R&D. Pourquoi ne pas développer des ateliers entre Marines européennes pour réfléchir aux programmes futurs ?

John Howe est favorable à une coopération entre pays, mais estime qu'il est dangereux de parler de financement par l'UE, surtout en ce moment avant le référendum en Grande Bretagne.

Patrick Bellouard conclue que le GT18 présentera un rapport dans quelques mois(pour octobre au plus tard) proposant la possibilité de financement par l'UE pour des programmes de R&D de défense spécifiques, au-delà des réflexions en cours sur le financement de la R&T de défense. Il conviendra également de préciser le rôle de l'AED dans ce cadre.

Le conseil donne son accord à la participation de Jan Wind, membre d'ETDA, aux travaux du GTE18.

3.2.3 GTE20 Relations UE-Russie (ED-AT)

La présidence autrichienne attend des commentaires sur le document distribué en séance, et rappelle qu'il s'agit de définir une stratégie à long terme.

De la discussion qui s'ensuit ressort les idées suivantes :

Il est inadmissible que les russes fassent pression sur les états ou vivent des communautés russophones.

Il faut être dissuasif mais pas agressifs, et ne pas parler de « lignes rouges ».

Cette question est l'objet de propagande des deux côtés : restons équilibrés.

Il faut maintenir les sanctions mais nous avons intérêt à une coopération à long terme.

La présidence enverra un projet corrigé prenant en compte les commentaires reçus par écrit.

3.3.- Les nouveaux groupes

3.3.1 GTE17bis Cyber security

Le mandat proposé par EuroDéfense-UK est approuvé. Il sera décidé ultérieurement s'il doit devenir un GTE permanent.

3.3.2 GTE21 Livre blanc européen

La présidence belge propose de donner notre avis à l'UE sur de nombreux sujets :

L'envoi des troupes sur les théâtres extérieurs.

Le regroupement des forces navales, de certaines forces aériennes et des forces d'interventions terrestres pour l'entrainement.

Le besoin d'un commandement opérationnel européen pour l'entrainement.

Il est rappelé l'existence d'un rapport du Parlement européen sur le sujet.

Le document de l'UE sur la Stratégie européenne de sécurité qui doit être prochainement publié pourrait être décevant sur certains points : il faut être prêt à faire des propositions pour le compléter.

EuroDéfense-Belgium accepte de proposer un mandat pour un tel groupe de travail.

3.3.3 Groupe Radicalisation

EuroDéfense-UK a envoyé des propositions de définitions aux membres du réseau.

La majorité des membres du Conseil exprime des doutes sur ce que l'on pourrait faire ayant une dimension sécurité ou militaire. Le conseil décide de ne pas créer un GTE sur ce sujet.

Cependant EuroDéfense-Espana pense aborder ce sujet dans le cadre du Groupe Observatoire Méditerranée.

4.-- Activités EURODEFENSE 2016 – 2019

4.1.1.- Thème général de l'année 2016

Le Conseil approuve le thème proposé par ED-France : « Nouveaux défis de sécurité : Comment repenser la défense et la sécurité de l'Europe».

4.1.2-XXII° Rencontres Internationales EURODEFENSE (RIE 2016)

Elles se dérouleront à Paris du jeudi 3 à 12 h 00 au samedi 5 novembre midi suivant l'organisation habituelle avec une partie réservée aux travaux d'EURODEFENSE et un colloque public destiné à faire connaître le réseau. Il est prévu de visiter la firme SAFRAN.

Six groupes de travail tiendront une réunion à Paris : les deux groupes permanents (*Site internet* et *Observatoire Méditerranée*) et quatre GTE (17 bis, 18bis, 20 et 21).

4.1.3- Enquête « Attitude de nos 14 nations vis à vis des problèmes de sécurité »

Patrice Mompeyssin(ED-France) rappelle qu'il a diffusé la synthèse des trois documents reçus (CZ, SP, FR)..Il demande aux autres associations quelle a été la réaction de leur pays à la demande française d'appliquer l'article 42-7 du traité de Lisbonne après les attentats de Paris.

Le Conseil constate l'intérêt de ce travail qui un très bon exercice d'information et demande à toutes les associations de participer à cet échange d'informations.

4.1.4.- Comparaison des efforts de défense

Renaud Bellais prépare le document 2016 pour juillet. Il serait utile que les associations nationales envoient des éléments relatifs à leur propre pays à EuroDéfense France.

4.5.- Planification 2017 et au-delà

Le secrétaire général appelle l'attention sur le manque de volontaires pour les RIE 2018

4.5.1.- Conseil des Présidents :

- en 2017, EuroDéfense-Austria :
- en 2018, EuroDéfense-CZ;
- En 2019, EuroDéfense-Espana

4.5.2.- Rencontres Internationales EURODEFENSE – (RIE):

- en 2016, EuroDéfense-France;
- en 2017, EuroDéfense-UK;
- en 2018, ???
- en 2019 EuroDéfense-Austria

4.5.3.- Rencontre EURODEFENSE des Jeunes Européens – (REJE) :

• en 2017 EuroDéfense-Belgium envisage d'organiser cette rencontre mais demande du temps pour préciser les choses.

5.- Actualités européennes

5.1- Réfugiés et migrants

EuroDéfense-Deutschland fait une très intéressante présentation en insistant sur la différence entre réfugiés et migrants en Europe et montre l'importance de la mission EUNAVFORMED. La coopération entre tous les services et marines européennes est jugée excellente.

Cette présentation sera diffusée à tout le réseau et EuroDéfense-Deutschland proposera un mandat pour un action d'EURODEFENSE.

5.2- Reférendum en Grande-Bretagne

EuroDéfense-UK rappelle les positions des divers groupes d'intérêt et insiste sur l'importance numérique du groupe des non-décidés.

En conclusion de cette réunion, le président du Conseil adresse ses remerciements à Jean Guinard pour l'efficacité de son travail et pour l'atmosphère amicale qu'il a su instaurer.

Le Conseil remercie ensuite ED-Portugal pour la réussite de cette deuxième réunion à Lisbonne, marquée par son accueil très chaleureux, l'excellente organisation, l'intérêt de la conférence «Economy of Defense : dual-use research and technology projects » et la visite de construction de drones « Tekever Autonomous systems »

Gilles Combarieu
Secrétaire Général EURODEFENSE
secretairegeneralnet@eurodefense.net

EURODEFENSE

Adresse postale: Case 44 – Ecole militaire – 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07 - France
Téléphone/Télécopie: (+33)(0)1 44 42 42 15 - E-mail : secretairegeneralnet@eurodefense.net